

REPUBLIC DU CAMEROUN  
Paix-Travail- Patrie  
\*\*\*\*\*  
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION  
ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL  
\*\*\*\*\*  
REGION DU CENTRE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE NITOUKOU



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace- Work- Fatherland  
\*\*\*\*\*  
MINISTRY OF LOCAL DEVELOPMENT  
AND DECENTRALIZATION  
\*\*\*\*\*  
CENTRE REGION  
\*\*\*\*\*  
MBAM-AND-INOUBOU DIVISION  
\*\*\*\*\*  
NITOUKOU COUNCIL

**ADDITIF N° 02 DU 16 JUILLET 2025 RELATIF AUX AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE DE  
NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.**

➤ DAO N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025  
EN PROCEDURE D'URGENCE Pour :

- TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE NDEMA, NDOUKBISSEUNG, NDEKEYAP, NEBOYA, NDIKIBIL, NEKOM I, MAFOUTH ET NEBALONGMAK DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE;
- TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE;
- L'ACQUISITION D'UN CAMION BENNE DE 20 TONNES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ;
- TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES ETANGS PISCICOLES DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE ; TRAVAUX D'EXTENSION ET AMENAGEMENT DE LA MORGUE DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE NITOUKOU DANS LA COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM-ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

\*\*\*\*\*

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NITOUKOU, « AUTORITE CONTRACTANTE »  
COMMUNIQUE**

Les entreprises intéressées par les appels d'offres repris ci-dessus sont invités à prendre en considération les modifications suivantes dans le cadre des Avis d'Appel d'Offre (AAO) et des Dossiers d'Appel d'Offre (DAO) pour la confection de leurs dossiers de soumission.

N	Au lieu de lire / Manquement	Changement/ Lire plutôt
<b>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025 EN PROCEDURE D'URGENCE</b>		
1)	<p><b>Destinataires des Recours :</b> Avis d'Appel d'Offres (AAO) et Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO) :</p> <p>Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Règlement Particulier d'Appel d'Offre (RPAO) des Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025</p>	<p><b>Destinataires des Recours :</b> Lire : L'Autorité Chargé des Marchés est désignée comme destinataire des recours en phase d'ouverture des plis et d'attribution.</p>
2)	<p><b>Critères éliminatoires</b> DAO N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025</p>	<p>Lire : La caution de soumission doit être timbré avec le timbre de 1500 FCFA</p>

3)	<b>Caisse des Dépôts et Consignations CDEC</b>	Lire : L'Absence de la CDEC à l'ouverture des plis n'est pas un critère éliminatoire (Donner un délai de 48 h au soumissionnaire pour produire le document)
4)	<b>Règlement Général de l'Appel d'Offres RGAO DAO No N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025 Le délai de signature du Marché</b>	Lire : Le délai de signature du marché est de 5 jours à compter de la date réception du projet de marché souscrit par l'attributaire
5)	<b>VISA DU MINMAP Avis d'Appel d'Offres (AAO) et Règlement Particulier de l'Appel d'Offre (RPAO) : Avis d'Appels d'Offres (AAO) et Règlement Particulier d'Appel d'Offre (RPAO) des Dossiers d'Appel d'Offres DAO N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025</b>	<b>VISA DU MINMAP</b> Lire : Le MINMAP portera son visa sur le décompte général et définitif
6)	<b>Règlement Particulière de l'Appel d'Offres RPAO DAO No N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025 CRITERES ELIMINATAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'absence de la Charte d'intégrité dans l'offre est un critère éliminatoire</li> <li>- L'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales est un critère éliminatoire</li> </ul>
7)	<b>Remise des offres : DAO N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés placé auprès de la Commune de Nitoukou, sis à l'hôtel de ville de Mairie de Nitoukou au plus tard le 25 JUILLET 2025 à 12 heures, heure locale	<b>Remise des offres : DAO N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025</b>  Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés placé auprès de la Commune de Nitoukou, sis à l'hôtel de ville de Mairie de Nitoukou au plus tard le 25 JUILLET 2025 à 12 heures, heure locale
8)	<b>Ouverture des offres : DAO N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025</b>  L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières	<b>Ouverture des offres : DAO N° 06, 07, 09,10 et 11/AONO/C-NITOUKOU/SG/CIPM/2025 DU 12 MAI 2025</b>  L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 25 JUILLET 2025 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés placé auprès de la Commune de Nitoukou dans l'Avis et le RPAO

Nitoukou, le 16 JUILLET 2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE NITOUKOU  
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)



*Obi Ondemba*  
*épouse Onana*

Ampliations :

- MINMAP;
- ARMP (pour publication et archivage);
- PREFET/MI;
- Président CDPM (pour information) ;
- Affichage (pour information) ;
- Archives/Chrono.